



**M A I R I E  
D E  
T R E G U N C**

## **Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille treize, le seize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

**Monsieur SACRÉ Jean-Claude**

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – RIVIERE Marie-Pierre - TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DERVOUT Dominique - DION Michel - ORVOEN Véronique – HEMON Franck - DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – ROBIN Yves – VOISIN Valérie – BENARD Yolande - GENTIN Hervé - LE GUILLOU Marthe – LE THOER André – LANCIEN Peggy - CANTIE René.

**formant la majorité des membres en exercice.**

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Stéphanie BORDENAVE à Jean-Paul NIVEZ
- Nathalie LE TEXIER à Régine SCAER JANNEZ

Date de convocation : 9 décembre 2013

Monsieur Olivier BELLEC est nommé secrétaire de séance.

Objet

**DECISION BUDGETAIRE  
MODIFICATIVE  
BUDGET DU SERVICE  
DE L'ASSAINISSEMENT**

Monsieur BELLEC, Adjoint au Maire, expose qu'une mensualité d'emprunt a été omise lors de la préparation du budget du service de l'assainissement. Il faut donc ajouter 2 060 € de crédit.

Nombre de Conseillers  
En exercice :..... 29  
Nombre de présents :.....27  
Nombre de votants : .....29

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois.

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES					
Compte	Libellé	Montant	Compte	Libellé	Montant
D 1641	Emprunts en euros	2 060 €	D 2315	Installations, matériel et outillage techniques	- 2 060 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité; adopte cette décision modificative au budget du service de l'assainissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
 POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE  
 A Trégunc, le 17 décembre 2013  
 LE MAIRE  
 Jean-Claude SACRÉ




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20131220-DE1316124-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2013  
 Publication : 20/12/2013